



Nations Unies

**Dixième Conférence
cartographique régionale
des Nations Unies
pour les Amériques**

New York, 19-23 août 2013

Rapport de la Conférence



**Dixième Conférence
cartographique régionale
des Nations Unies
pour les Amériques**

New York, 19-23 août 2013

Rapport de la Conférence



Nations Unies • New York, 2013

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres.

Les documents officiels des précédentes conférences cartographiques régionales des Nations Unies pour les Amériques ont été publiés sous les cotes et les numéros de vente suivants : [E/CONF.67/3](#) et Corr.1 (numéro de vente : F.77.I.13) et [E/CONF.67/3/Add.1](#) (numéro de vente : [E/F/S.79.I.14](#)) pour la première Conférence; [E/CONF.71/3](#) (numéro de vente : F.81.I.4) et [E/CONF.71/3/Add.1](#) (numéro de vente : [E/F/S.82.I.14](#)) pour la deuxième Conférence; [E/CONF.77/3](#) et Corr.1 (numéro de vente F.85.I.14) et [E/CONF.77/3/Add.1](#) (numéro de vente : [E/F/S.88.I.19](#)) pour la troisième Conférence; [E/CONF.81/3](#) (numéro de vente : F.89.I.8) et [E/CONF.81/3/Add.1](#) (numéro de vente : [E/F/S.92.I.2](#)) pour la quatrième Conférence; [E/CONF.86/3](#) (numéro de vente : F.94.I.4) pour la cinquième Conférence; [E/CONF.90/3](#) (numéro de vente : F.98.I.5) pour la sixième Conférence; [E/CONF.93/3](#) (numéro de vente : F.01.I.13) pour la septième Conférence; [E/CONF.96/3](#) (numéro de vente : F.06.I.12) pour la huitième Conférence et [E/CONF.99/3](#) (numéro de vente : F.09.I.16).

E/CONF.103/46
Publication des Nations Unies
Numéro de vente
ISBN

Copyright © Nations Unies 2013
Tous droits réservés
Imprimé aux États-Unis d'Amérique

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. Organisation de la Conférence	1
A. Introduction	1
B. Ouverture de la Conférence	1
C. Participants	1
D. Élection du Bureau	1
E. Adoption de l'ordre du jour	1
F. Organisation des travaux	2
G. Adoption du Règlement intérieur.	2
H. Constitution des commissions techniques et élection des présidents	2
I. Vérification des pouvoirs	3
J. Documentation	3
II. Séance plénière	4
III. Travaux de la Commission technique I : Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et les Amériques – questions de stratégie, de politiques générales, économiques et institutionnelles	17
IV. Travaux de la Commission technique II : Spatialisation de l'administration à travers la collecte, la gestion et la diffusion de données géospatiales	19
V. Travaux de la Commission technique III : Pratiques optimales et applications, incluant les changements climatiques et la gestion des risques liés aux catastrophes	20
VI. Résolutions adoptées par la Conférence	21
A. Liste des résolutions	21
B. Texte des résolutions.	21

Chapitre I

Organisation de la Conférence

A. Introduction

1. La dixième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques s'est tenue du 19 au 23 août 2013 à New York, conformément à la décision 2012/261 du Conseil économique et social en date du 26 novembre 2012.

B. Ouverture de la Conférence

2. La Conférence a été ouverte par le Président de la neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques, Luiz Paulo Fortes (Brésil).

3. Le Directeur par intérim de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales, Stefan Schweinfest, a fait une déclaration liminaire.

C. Participants

4. Ont participé à la Conférence 94 personnes dont 80 représentants de 29 pays, 1 représentant d'une institution spécialisée, 10 représentants d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales et les représentants du Secrétariat de l'ONU et d'organisations apparentées. La liste des participants figure dans le document [E/CONF.103/INF/3](#).

D. Élection du Bureau

5. À sa 1^{re} séance plénière, le 19 août 2013, la Conférence a élu par acclamation les personnes suivantes :

Président :

Rolando Ocampo Alcantar (Mexique)

Vice-Présidents :

Paula McLeod (Canada)

Juan Antonio Nieto Escalante (Colombie)

Rapporteur :

Duane Miller (Bahamas)

E. Adoption de l'ordre du jour

6. À sa 1^{re} séance plénière, le 19 août 2013, la Conférence a adopté son ordre du jour tel que publié dans le document [E/CONF.103/1](#). L'ordre du jour est ainsi libellé :

1. Ouverture de la Conférence.
2. Élection du Président et des autres membres du Bureau de la Conférence.

3. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux de la Conférence;
 - b) Adoption du Règlement intérieur;
 - c) Constitution de commissions techniques et élection du président de chaque commission;
 - d) Pouvoirs des représentants à la Conférence.
4. Rapport sur la mise en œuvre des résolutions adoptées à la neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques.
5. Rapport du Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques.
6. Documents de séance :
 - a) Communications sollicitées sur les évolutions récentes en matière de gestion de l'information géospatiale dans le cadre de l'action visant à faire face à des problèmes d'ordre national, régional et mondial;
 - b) Rapports de pays.
7. Rapports des commissions techniques de la Conférence.
8. Ordre du jour provisoire de la onzième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques.
9. Adoption des résolutions et du rapport de la dixième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques.

F. Organisation des travaux

7. À la même séance, la Conférence a approuvé le projet d'organisation de ses travaux, tel qu'il figure dans le document de séance [E/CONF.103/CRP.1](#).

G. Adoption du Règlement intérieur

8. À sa 1^{re} séance plénière, le 19 août 2013, la Conférence a approuvé son règlement intérieur, tel qu'il figure dans le document [E/CONF.103/2](#).

H. Constitution des commissions techniques et élection des présidents

9. À sa 1^{re} séance plénière, le 19 août 2013, la Conférence a constitué les trois commissions techniques suivantes et élu leurs présidents respectifs :

Commission technique I : Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et les Amériques – questions de stratégie, de politiques générales, économiques et institutionnelles

Président : Rolando Ocampo Alcantar (Mexique)

Commission technique II : Spatialisation de l'administration à travers la collecte, la gestion et la diffusion de données géospatiales

Président : Luiz Paolo Souto Fortes (Brésil)

Commission technique III : Pratiques optimales et applications, incluant les changements climatiques et la gestion des risques liés aux catastrophes

Président : Ronald Jackson (Jamaïque)

I. Vérification des pouvoirs

10. À la 7^e séance plénière, le 23 août 2013, le Président de la Conférence a fait savoir qu'en application de l'article 3 du Règlement intérieur de la Conférence, les pouvoirs des représentants avaient été examinés et jugés en bonne et due forme.

J. Documentation

11. On trouvera la liste des documents présentés à la Conférence à l'adresse ci-après : <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/rcc/unrcca10.html>.

Chapitre II

Séance plénière

12. À sa 1^{re} séance plénière, le 19 août 2013, la Conférence a examiné le point 4 de son ordre du jour (Rapport sur la mise en œuvre des résolutions adoptées à la neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques). La Secrétaire exécutive du Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques, Valéria Oliveira Henrique de Araújo, a présenté un rapport sur la mise en œuvre des sept résolutions adoptées à la neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques¹. Le représentant de l'Allemagne et le Secrétaire général de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire ont fait des déclarations.

13. À ses 1^{re} et 2^e séances plénières, le 19 août 2013, la Conférence a examiné le point 5 de l'ordre du jour (Rapport du Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques). À ces mêmes séances, quatre représentants du Comité permanent ont donné lecture de rapports sur les réalisations du Comité permanent. Luiz Paulo Souto Fortes a présenté un document sur les activités du Comité pendant la période 2009-2013*. Álvaro Monett Hernández, Coordonnateur de GTPlan, a présenté un exposé sur les résultats des questionnaires de 2011 et 2013*, notamment en ce qui concerne l'évolution des politiques géospatiales et l'importance accrue que prennent les normes. Paula McLeod, Coordonnatrice du Groupe de travail sur la planification (GTPlan), a fait un exposé sur la préparation du Manuel sur l'Infrastructure de données spatiales pour les Amériques*. Ce manuel se veut un outil étoffé pour aider les pays à élaborer et gérer divers aspects de leur infrastructure de données spatiales. Il est disponible sous licence sur le site Web du Comité permanent. Le Coordonnateur du Groupe de travail sur les normes et spécifications techniques, Carlos Augustín Guerrero Elemen, a présenté un rapport sur la mise en œuvre du cadre normatif, qui contient une évaluation des questionnaires sur les normes*. L'orateur a souligné combien il importait d'adopter un ensemble de normes fondamentales et de les mettre en œuvre conformément aux initiatives et normes nationales. Alvaro Monett Hernández a fait un exposé sur le nouveau site Web et portail pour le renforcement des capacités*, dans lequel il a présenté le travail accompli pour créer le nouveau site Web (www.cp-idea.org), ainsi que ses caractéristiques, fonctions et nouveaux outils. Le Secrétaire général de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire a quant à lui formulé des observations et posé des questions auxquelles a répondu le Président du Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques. Les représentants du Chili, de la Colombie et de l'État plurinational de Bolivie ont également formulé des observations et posé des questions auxquelles a répondu Paula McLeod.

14. À ses 2^e à 6^e séances plénières, du 19 au 21 août 2013, la Conférence s'est penchée sur le point 6 a) de l'ordre du jour (Communications sollicitées sur les évolutions récentes en matière de gestion de l'information géospatiale dans le cadre de l'action visant à faire face à des problèmes d'ordre national, régional et mondial) et a examiné six thèmes comme suit.

¹ Les documents sont accessibles seulement dans la langue dans laquelle ils ont été reçus sur le site Web de la Conférence (<http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/rcc/unrcca10.html>).

1. Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

15. La Conférence a examiné ce thème à sa 2^e séance plénière, le 19 août 2013.

16. Le Directeur par intérim de la Division de statistique de l'ONU et du secrétariat de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale a présenté un exposé sur les objectifs, les activités et les orientations futures de l'Initiative*. Il a ainsi expliqué pourquoi l'Initiative avait été érigée en mécanisme officiel de l'ONU chargé de renforcer la coordination de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, y compris la création, sur les plans régional et mondial, de groupes responsables de l'appui au développement à long terme. L'intervenant a également insisté sur le cadre stratégique futur de l'Initiative, notamment les actions de renforcement de la collaboration régionale et l'intégration des informations statistiques et géographiques. Un représentant de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire a pour sa part noté que les systèmes d'information géographique et l'Infrastructure de données spatiales étaient des facteurs indispensables du développement, surtout dans les pays en développement, et a exprimé son appui à la vision de l'Initiative.

17. Le représentant de la Chine, Jiang Xiaohong, a présenté, au nom du Comité régional pour l'Asie et le Pacifique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, un rapport intitulé « Du Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique à l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale pour l'Asie et le Pacifique : une vision régionale de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale »*. L'orateur a présenté le Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique et l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale pour l'Asie et le Pacifique et indiqué les raisons et les modalités de l'évolution du Comité régional. Il a aussi présenté les objectifs, les fonctions et les performances de chacune des deux institutions pour renforcer la coopération mondiale dans le contexte des systèmes mondiaux d'information géospatiale. En ce qui concerne le cadre de développement futur du Comité régional, il a mis l'accent sur le renforcement de la collaboration et de l'harmonisation au niveau mondial, à la faveur de la consolidation de la coopération avec des organismes régionaux des Nations Unies telles que la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, et de la promotion de la collaboration avec d'autres comités régionaux de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale.

18. Un représentant du secrétariat de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, Gregory Scott, a présenté un rapport sur les préparatifs engagés pour créer le Comité régional européen pour la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale*, qui a porté sur les raisons de la création de ce comité régional, son rôle et ses objectifs. L'orateur a présenté le Comité régional et montré combien il fallait s'appuyer sur l'expérience, les forces et les activités menées dans la région par des organismes européens majeurs tels que l'Infrastructure d'information spatiale en Europe, le Cadre pour

* Les documents sont accessibles seulement dans la langue dans laquelle ils ont été reçus sur le site Web de la Conférence (<http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/rcc/unrcca10.html>).

l'Union européenne sur la localisation, Copernic, entre autres, et de veiller à arrimer les actions entreprises aux objectifs arrêtés à l'échelle internationale. L'intervenant a également présenté les trois groupes de travail actifs en France, en Italie et en Suède. Il s'est aussi intéressé aux activités de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale conduites dans le cadre d'un schéma parallèle mis en place par l'Initiative, qui fait de la coopération régionale un tremplin pour la coopération internationale. Enfin, il a recensé les enjeux de la collaboration régionale, notamment en matière de normalisation et d'intégration.

19. Le Chef de la Section de cartographie de l'ONU, Kyoung-Soo Eom, a présenté un exposé intitulé « Appui géospatial du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies : activités géospatiales de la Section de cartographie de l'ONU »*, dans lequel il a passé en revue les activités conduites par la Section de cartographie de l'ONU pour répondre aux besoins du Secrétariat et du Conseil de sécurité en matière géospatiale. Il a ensuite souligné la responsabilité première de la Section, qui est chargée de fournir, en temps voulu et avec la plus grande précision, des informations géospatiales pour appuyer la prise de décision et les besoins opérationnels du Conseil de sécurité et du Département des opérations de maintien de la paix, entre autres. La Section s'emploie notamment à développer et mettre à jour la base de données géolocalisées des Nations Unies (UNmap), le Système international d'information sur les frontières, UN Earth, un système mis au point par Google et acquis et géré par l'ONU, et la base de données et moteur de recherche UN gazetteer. Enfin, il a passé en revue les défis à relever, essentiellement le manque de données et la nécessité d'améliorer l'architecture actuelle des systèmes d'information géographique.

20. Les représentants du Chili, de l'Espagne, du Brésil, de l'Allemagne et de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire ont fait des déclarations.

2. Questions de stratégie, de politiques générales, économiques et institutionnelles

21. La Conférence a examiné ce thème à ses 2^e et 3^e séances plénières, les 19 et 20 août 2013.

22. La Directrice des politiques et normes géospatiales de GéoConnections, Ressources naturelles du Canada, M^{me} McLeod, a présenté un rapport sur les activités stratégiques en appui à la viabilité de l'Infrastructure de données géospatiales du Canada*. L'oratrice a d'abord mis l'accent sur la coordination, la gouvernance, les normes, les politiques, la technologie et les données relatives à l'Infrastructure de données géospatiales du Canada. Cette infrastructure permet d'accéder en ligne aux données géospatiales, offrant ainsi bien des perspectives aux Canadiens sur les plans social, économique et environnemental. Elle a ensuite souligné que l'interopérabilité avait été rendue possible grâce à la collaboration de toutes les institutions gouvernementales concernées, du secteur privé et des universités et à la convergence des données, des politiques, des normes et des technologies. Les facteurs clés de la coordination sont l'existence d'une stratégie géospatiale, d'un leadership, d'une infrastructure de données géospatiales, d'une vision, d'une mission et d'une feuille de route. Elle a également indiqué que l'Infrastructure de données géospatiales canadienne, qui fonctionne depuis 15 ans, n'était régie par aucune législation. Elle est gérée grâce à la collaboration et la coopération des parties concernées conformément aux dispositions de l'Accord

* Les documents sont accessibles seulement dans la langue dans laquelle ils ont été reçus sur le site Web de la Conférence (<http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/rcc/unrcca10.html>).

canadien sur la géomatique. Pour mesurer les progrès accomplis, les performances et le degré de réalisation des objectifs arrêtés et définir les priorités en matière d'investissement, une évaluation complète de l'infrastructure a été conduite en 2012. S'agissant de l'infrastructure des données géospatiales, l'approche canadienne repose sur trois principes : construction, exploitation et pérennisation.

23. Le Secrétaire exécutif et Ministre de la propriété nationale du Chili, Matías Fortuño, a donné lecture d'un rapport sur le nouveau cadre institutionnel et juridique pour l'infrastructure des données géospatiales du Chili*. Il a d'abord donné un bref aperçu du Chili et de l'évolution de son infrastructure de données géospatiales. Il a ensuite évoqué le Système national de coordination de l'information territoriale, mis en place en 2006, un mécanisme permanent de coordination interinstitutions chargé de la gestion de l'information foncière, qui implique divers intervenants dont des institutions publiques, des fournisseurs et des utilisateurs de l'information géospatiale et sert de levier pour la mise en œuvre des politiques. L'orateur a en outre indiqué qu'une législation régissait la participation des municipalités à l'Infrastructure de données spatiales chilienne et la diffusion des informations nécessaires conformément aux normes en vigueur. Dans ce cadre, les stratégies choisies en matière de gestion de l'information géospatiale sont, selon le cas, ascendantes ou descendantes, participatives, empreintes de visibilité et basées sur un jargon accessible à tous.

24. Le Directeur exécutif du Centre du droit de l'espace et de la politique spatiale, Kevin Pomfret, a présenté un document intitulé « Arrangements institutionnels pour la gestion de la géoinformation : influence des questions politiques et juridiques »*. L'orateur a souligné que la technologie géospatiale s'était généralisée, facilitant l'émergence de nouvelles communautés de fournisseurs de données et d'utilisateurs. Les nouvelles politiques et législations concernant la propriété intellectuelle, les licences, la sécurité nationale, les données accessibles à tous et les obligations qui s'y attachent, ont eu des incidences marquées sur la collecte, l'utilisation et la diffusion des données géospatiales. Il faut donc mettre en place les dispositifs institutionnels appropriés pour gérer ces questions. En outre, l'intervenant a recensé les problèmes qui pourraient se poser si rien n'est fait à cet égard, et a insisté pour que les mesures nécessaires soient prises, que soient bien cernées les incidences des lois et des politiques mises en œuvre et que soit renforcée la sensibilisation à l'apport et aux avantages de l'information géospatiale.

25. Le Secrétaire général de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire, Santiago Borrero Mutis, a présenté un document sur le Plan d'action conjoint 2013-2015 pour accélérer le développement de l'Infrastructure de données spatiales dans les Amériques*. L'orateur a abordé l'historique de cette infrastructure depuis la création, en 1993, du Système géocentrique de référence pour les Amériques et a évoqué les grandes étapes qui ont marqué l'Infrastructure, l'avènement de la Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques, les résolutions de la Commission de cartographie de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire, les résolutions de l'Organisation des États américains, les travaux de la Banque latino-américaine de développement et du Réseau d'information géospatiale pour l'Amérique et les Caraïbes et les diverses conférences sur l'Infrastructure de données spatiales tenues depuis 15 ans.

* Les documents sont accessibles seulement dans la langue dans laquelle ils ont été reçus sur le site Web de la Conférence (<http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/rcc/unrcca10.html>).

L'intervenant a également mis en lumière le Plan d'action conjoint 2013-2015 qui renforce l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire dans son rôle de facilitateur des actions relatives à l'infrastructure de données spatiales dans la région. Le rôle et les responsabilités de chaque organisme régional ont aussi été soulignés. L'intervenant a en outre noté la faible représentation des Caraïbes dans les activités menées dans la région et indiqué que la composante Caraïbes de l'Association des systèmes d'information urbains et régionaux avait été active et que son travail méritait d'être appuyé. Il a enfin lancé un appel pour œuvrer à une harmonisation institutionnelle dans les Caraïbes.

26. Les représentants de l'Allemagne, de l'Argentine, de la Colombie, des États-Unis et de l'Uruguay ont fait des déclarations à la 2^e séance plénière, le 19 août 2013. Ceux de l'Uruguay, de l'Espagne, du Brésil et du Chili, ainsi que le représentant de l'Organisation européenne cadre pour l'information géographique ont pris la parole à la 3^e séance plénière, le 20 août 2013.

3. Spatialisation de l'administration

27. La Conférence a examiné ce thème à sa 3^e séance plénière, le 20 août 2013.

28. Le Directeur de l'Institut national de géographie de l'Argentine, Sergio Rubén Cimbaro, a présenté un document sur l'expérience de diffusion de l'information en Argentine*. Il a indiqué que pour intégrer des données géospatiales, il fallait disposer non seulement d'un cadre géodésique, de points et de normes de référence communs. L'Institut fournit des données recueillies par 59 stations constituant le système de référence du système mondial de navigation par satellite, accessible au public gratuitement sur le Web. L'orateur a cité les six aspects liés à l'infrastructure de données géospatiales de l'Argentine (IDERA) : la diffusion, la formation, les données et métadonnées de base et fondamentales, le cadre institutionnel et la technologie. En 2012, l'Argentine a tenu la première assemblée de l'IDERA, qui a décidé d'insister sur le renforcement des ressources et de minimiser les doubles emplois.

29. Le représentant de l'Institut géographique militaire de l'État plurinational de Bolivie, Santos Luis Quispe Choque, a présenté un document intitulé « L'infrastructure de données géospatiales de la Bolivie et son importance dans un gouvernement doté de capacités spatiales »*. L'orateur a analysé le rôle de cette infrastructure et les initiatives conduites à ce titre en Bolivie. L'action du Système national des risques et de l'infrastructure de données géospatiales de l'Institut a été mise en lumière. L'infrastructure de données géospatiales s'appuie sur un réseau de stations permanentes de navigation par satellite, une plate-forme d'instruments et de métadonnées librement accessibles. Des services géospatiaux sont en outre disponibles sur le Web. L'intervenant a également présenté le projet GeoBolivia 2012, qui vise à rendre disponibles des données géospatiales en trois étapes : la compilation de toutes les informations géospatiales auprès des institutions, l'institutionnalisation de l'infrastructure de données géospatiales d'ici à 2015 et le développement de thèmes spécifiques.

30. Le Président de l'Association Infrastructure mondiale de données géospatiales, David Coleman, a donné lecture d'un document intitulé « l'Association

* Les documents sont accessibles seulement dans la langue dans laquelle ils ont été reçus sur le site Web de la Conférence (<http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/rcc/unrcca10.html>).

Infrastructure mondiale de données géospatiales : vers une spatialisation de la société »*, dans lequel il a présenté l'évolution des questions géospatiales; la réorientation de l'action de l'État et celle du secteur privé; de nouveaux produits et services; de nouveaux dispositifs concernant l'octroi de l'aide internationale et de nouvelles demandes des utilisateurs. L'orateur a indiqué que les programmes relatifs à l'Infrastructure de données géospatiales avaient été critiqués, mais qu'il fallait aussi se réjouir des succès enregistrés car ils avaient permis de renforcer les attentes des utilisateurs, de modifier les dispositifs opérationnels et de gagner en efficacité à tous les niveaux d'intervention. Ces évolutions ont également permis de diffuser davantage d'informations aux entreprises dans le but de créer des produits porteurs de valeur ajoutée. L'Association met aujourd'hui l'accent sur les liens entre les composants, c'est-à-dire entre les données et les personnes, sachant qu'il faut de plus en plus se soucier des antagonismes qui peuvent surgir, par exemple entre la technologie et les politiques. Le document a en outre mis en lumière les activités conduites au titre de l'Association telles que l'élaboration du Manuel de l'Infrastructure de données géospatiales, l'approbation des données géospatiales, les questions juridiques et l'interopérabilité, le réseau d'information géospatiale, le réseau d'information géographique Glnet.org et le petit programme de bourses GSDI qui a appuyé plus de 100 projets.

31. Le Président de la Fédération internationale des géomètres, CheeHai TEO, a présenté un document sur la Fédération et la spatialisation des sociétés*. L'orateur a d'abord souligné les activités conduites par la Fédération à travers Surveyor 2.0, notamment les évolutions mondiales dues aux convergences technologiques, les cartes disponibles en ligne et la révolution enregistrée en matière de localisation. Il a aussi évoqué les défis posés en ce qui concerne la production de données pour les espaces terrestre et maritime et indiqué qu'il fallait établir une plate-forme facilitant la localisation, la connexion et la fourniture de services et de données à diverses échelles et pouvant être mise à jour régulièrement. L'orateur a aussi mentionné les six éléments fondateurs d'une société de l'information géospatiale. La question essentielle qui se pose aux sociétés est celle de « la gestion de toutes les informations spatialement » afin de favoriser la transparence et la démocratie électronique ou cyberdémocratie. Enfin, il a insisté sur l'importance qui s'attache au cadre mondial de référence géodésique au regard de l'amélioration de la coordination intergouvernementale.

32. Le représentant de l'Institut brésilien de géographie et de statistique, Joao Bosco de Azevedo, a présenté un document sur la Cartographie du Brésil à l'échelle 1:250 000*. Il a commencé par donner des statistiques sur le Brésil et un bref aperçu du mandat de l'Institut, notamment en ce qui concerne l'intégration des informations géospatiales et statistiques et la collecte de données. Il a ensuite présenté un projet de cartographie du Brésil à l'échelle 1:250 000 et en a indiqué les principes de base. Il a également cité les méthodes utilisées pour la cartographie, les sources de données, les exigences de fiabilité et les spécifications en matière de mise à jour cartographique, indiquant que la collecte et la mise à jour d'une base de données sur les noms géographiques était aussi un élément clé du projet cartographique. Au titre du projet cartographique précité, les cartes seront mises en ligne sur la page de

* Les documents sont accessibles seulement dans la langue dans laquelle ils ont été reçus sur le site Web de la Conférence (<http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/rcc/unrcca10.html>).

l'Institut (www.ibge.gov.br) en octobre 2013. Le projet de cartographie sert à intégrer les données actuelles et nouvelles, pour les utiliser à des fins diverses.

33. Le représentant de Geoscience Australia, Graham Hammond, a présenté un document intitulé « Collaboration, automatisation et ensembles de données de base : trois étapes vers la spatialisation de l'administration »*. L'orateur a insisté sur les trois étapes suivies par Geoscience Australia pour réaliser la spatialisation de l'administration et améliorer la prise de décision et les choix politiques au moyen de l'information géospatiale. Ces trois étapes ont porté sur la création et la mise à jour d'ensembles de données nationales; la collaboration avec les organismes publics dans le but de les sensibiliser aux avantages de l'information géospatiale (notamment dans les secteurs du tourisme, du relèvement après les catastrophes et de l'énergie solaire) et, enfin, l'automatisation des opérations cartographiques afin de répondre aux besoins. Tout cela montre qu'aujourd'hui, on ne produit plus les cartes de façon traditionnelle. Le représentant de Geoscience Australia a enfin souligné que la spatialisation de la gouvernance exigeait de nombreuses évolutions, petites et grandes, dans les organisations et les administrations.

34. Le représentant de l'Agence pour la protection de l'environnement des États-Unis, Harvey Simon, a présenté un document intitulé « Spatialisation de l'administration : la plate-forme géospatiale des États-Unis »*. L'orateur a mis l'accent sur la plate-forme géospatiale du Gouvernement américain et les efforts entrepris pour promouvoir la diffusion de données. Il a recensé les besoins en données des États, des collectivités locales et des organismes chargés des populations tribales et souligné que le budget de l'exercice 2011 avait ouvert la voie à la création de la plate-forme géospatiale. Il a ensuite donné des précisions sur les efforts déployés dans le domaine géospatial par le Comité fédéral des données géographiques et l'Agence pour la protection de l'environnement. Il a également donné un aperçu de la version 2 de la plate-forme géospatiale, notamment des ressources nécessaires à sa mise au point, du système des « blue ways » (plans d'eau) aux niveaux national ou communautaire, ainsi que des quatre principes régissant la stratégie de numérisation du Gouvernement américain. Enfin, il a cité les défis liés à la mise en place de la plate-forme géospatiale, notamment pour la rendre conviviale, assurer la confidentialité et la sûreté d'utilisation, utiliser le « cloud » (informatique en nuage) et l'énigme « Qui suis-je? » dans les systèmes ouverts.

35. Les représentants de l'Allemagne, du Brésil, du Canada, du Chili, de la Colombie, de l'Espagne et de la Jamaïque, ainsi que le Président de la Conférence, le Secrétaire général de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire et le représentant de l'Association cartographique internationale ont fait des déclarations lors de cette séance.

4. Collecte, gestion et diffusion des données géospatiales

36. La Conférence a examiné ce thème à sa 4^e séance plénière, le 20 août 2013.

37. Le Directeur de l'Institut de géographie du Costa Rica, Max A. Lobo-Hernández, a présenté un document intitulé « Collecte, gestion et diffusion des données géospatiales : le cas du Costa Rica »*. L'orateur a donné un aperçu du programme de régularisation du cadastre, de l'Institut national de géographie et

* Les documents sont accessibles seulement dans la langue dans laquelle ils ont été reçus sur le site Web de la Conférence (<http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/rcc/unrcca10.html>).

d'initiatives diverses de production d'informations géospatiales. Il s'agit notamment du renforcement du cadre de référence géodésique, du système mondial de navigation par satellite, de l'acquisition de photographies aériennes et de cartographie cadastrale. L'intervenant a aussi présenté la plate-forme du système d'information foncière et les services offerts à ce titre.

38. Le Directeur général de l'Institut de géographie Agustín Codazzi de Colombie (IGAC), Juan Antonio Nieto Escalante, a présenté un document intitulé « Gestion et planification territoriales en Colombie dans le cadre du processus de paix : l'approche de l'IGAC »*. L'orateur a d'abord donné une vue d'ensemble du conflit interne en Colombie et des politiques mises en œuvre en matière de gestion territoriale et de développement agricole, qui sont des facteurs importants de paix. Il a aussi présenté l'Institut et ses activités géospatiales dans les domaines de la cartographie, de l'agriculture, de la planification et de la gestion du territoire. Enfin, il a passé en revue les activités géospatiales régionales de l'Institut et les partenariats qu'il a établis avec le Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques, l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire, le Système géocentrique de référence pour les Amériques et le Réseau d'information géospatiale pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

39. Le Directeur général de l'Institut national de géographie Tommy Guardia du Panama, Israel Sanchez, a présenté un document intitulé « L'infrastructure panaméenne de données géospatiales, 2013 »*. L'orateur a commencé par souligner les activités entreprises pour produire, diffuser et intégrer l'information géospatiale au Panama. Il a ensuite présenté la structure du comité technique de l'infrastructure de données géospatiales, ainsi que les cadres juridique et d'intervention. L'infrastructure de données géospatiales du Panama a été créée par un décret exécutif daté de février 2013. Les questions institutionnelles liées à cette infrastructure et les activités du groupe de travail sur les normes et le cadre technologique créé en appui à l'infrastructure ont aussi été examinées. Enfin, l'intervenant a évoqué les actions d'harmonisation destinées à assurer dans les meilleures conditions l'intégration de données fournies par 22 institutions et leur accessibilité.

40. Le représentant de la Division des affaires maritimes et du droit de la mer, Vladimir Jares, a présenté un document intitulé « Naviguer un système d'informations maritimes : obligations des États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer ». L'orateur a souligné que la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer fait obligation aux États côtiers de déposer auprès du Secrétaire général de l'ONU les cartes marines ou les listes de coordonnées géographiques des points, y compris les données géodésiques des lignes de base des États. En ce qui concerne les exigences de publicité dans le Système d'information maritime, il a indiqué que les États côtiers sont tenus de rendre publiques ces informations et de faire connaître les installations utilisées à cet effet. Il a enfin évoqué l'obligation de notification de la zone maritime dans la *Circulaire d'information sur le droit de la mer* et dans le *Bulletin sur le droit de la mer*, soulignant que cette obligation n'a été remplie que par 57 États côtiers sur 130.

41. Le représentant de l'Institut national de la statistique et de la géographie du Mexique, Luis Camacho, a présenté un document sur la Carte numérique du

* Les documents sont accessibles seulement dans la langue dans laquelle ils ont été reçus sur le site Web de la Conférence (<http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/rcc/unrcca10.html>).

Mexique*, dans lequel ont été mentionnées les initiatives passées et présentes conduites par l'Institut pour créer et diffuser divers types de cartes. Les opérations actuelles de cartographie portent sur la préparation de la carte numérique du Mexique et l'utilisation de logiciels libres. L'orateur a donné des explications détaillées concernant les avantages liés à l'utilisation de cartes numériques, puis a recensé les actions programmées par l'Institut, notamment le renforcement des services Web, l'intégration d'appareillages mobiles, les réseaux sociaux et la production de cartes numériques thématiques.

42. L'ingénieur colombien en géodésie, William Martinez-Díaz, de l'Institut de géographie Agustín Codazzi de Colombie, a présenté, au nom du Système de référence géocentrique pour les Amériques, un document intitulé « Système de référence géocentrique pour les Amériques : SIRGAS »*. Il a indiqué que le Système tenait une place importante car il créait des données et des produits géodésiques pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Il a ensuite passé en revue les missions, l'histoire, la composition et la structure du Système, ainsi que la composition de son réseau de sites du système mondial de navigation par satellite, qui fonctionne de façon continue, et le travail effectué en matière de traitement et de diffusion des données, et de renforcement des capacités. Enfin, il a évoqué le plan d'action conjoint 2013-2015.

43. Le représentant de l'Institut de photogrammétrie et de géoinformation de l'Université de Hanovre (Allemagne) et de la Société internationale de photogrammétrie et de télédétection, Gottfried Konecny, a fait un exposé sur la situation de la cartographie dans le monde*. Il a d'abord présenté le projet 2012 exécuté conjointement par la Société et l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, au moyen de graphiques montrant l'état des cartes topographiques et les résultats intermédiaires obtenus. C'est dans ce cadre que des questionnaires ont été transmis aux pays dont 90 ont été retournés. Les données recueillies ont été affichées sur des cartes indiquant les réponses pays par pays. En conclusion, l'intervenant a souligné que le Comité d'experts avait besoin de recueillir plus d'informations auprès des pays membres, proposant d'inviter les acteurs concernés du secteur à fournir les données manquantes et de veiller à pérenniser la fourniture d'informations, quels que soient les obstacles rencontrés.

44. Le Secrétaire général de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire, Santiago Borrero Mutis, a présenté, au nom du Réseau d'information géospatiale pour l'Amérique latine et les Caraïbes (GeoSur), un document intitulé « GeoSur, Réseau géoréférencé pour l'Amérique latine et les Caraïbes »*. L'orateur a souligné les activités du Réseau, qui est financé pour l'essentiel par la Banque latino-américaine de développement, et présenté les objectifs du Réseau, ainsi que les programmes en cours dans la région. Les relations du Réseau à l'échelle régionale et mondiale et les services fournis ont aussi été mentionnés. L'intervenant a présenté le portail et les services cartographiques du Réseau, notamment les services de traitement topographique, les principes fondamentaux, les applications pratiques et les ensembles de données concernant la région. Il a également évoqué des questions telles que les plans du Réseau pour la période 2012-2014, la mise en place de nouveaux ensembles de données régionaux, l'informatique en nuage et les ateliers

* Les documents sont accessibles seulement dans la langue dans laquelle ils ont été reçus sur le site Web de la Conférence (<http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/rcc/unrcca10.html>).

virtuels. Enfin, il a présenté la Carte intégrée mésoaméricaine et ses instruments de prise de décision en ligne.

45. À la suite de ces exposés, les représentants du Chili, de l'Argentine, du Mexique, du Brésil, de l'Espagne, de l'Allemagne, de l'État plurinational de Bolivie et de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire, ainsi que le Secrétaire général de cet institut ont fait des déclarations.

5. Pratiques optimales et applications

46. La Conférence a examiné ce thème à sa 5^e séance plénière, le 21 août 2013.

47. Le représentant de l'Institut national de géographie (Espagne), Antonio Arozarena, a présenté un document intitulé « Plan national espagnol pour l'observation du territoire : nouveau système de production collaborative en Europe »*. L'intervenant a exposé les principes de base régissant le Plan et les activités d'observation de la Terre et de diffusion des données. Il a ensuite mis l'accent sur les objectifs du Plan, à savoir produire des informations fiables, harmonisées et continuellement mises à jour. Enfin, il a évoqué l'articulation organisationnelle du Plan, qui repose sur un modèle décentralisé de gestion basé sur le consensus, la coordination, le financement conjoint et la collaboration entre les diverses administrations concernées.

48. Le Président de la Commission de cartographie de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire, l'Uruguayen Cesar Rodriguez Tomeo, a présenté un document intitulé « Données payantes contre données gratuites : l'expérience d'un organisme de cartographie »*. L'orateur a insisté sur le financement, les données techniques et les activités cartographiques dans l'armée. Il a analysé les incidences externes sur l'infrastructure géospatiale, et les incidences internes, telles que les ressources humaines, la formation, le leadership, les attitudes et la communication, qui jouent un rôle important dans la transformation d'informations géospatiales en investissement.

49. Le chargé de l'évaluation cartographique, représentant de l'Institut militaire de géographie de l'Équateur, Rafael Santos Cárdenas, a présenté un document intitulé « Méthodologie pour la production d'une cartographie de base de l'Équateur territorial à l'échelle 1:5 000 »*. L'orateur a cité les motifs de la production de telles cartes et a évoqué le processus de création de la base de données géospatiales, ainsi que les applications concernant les informations spatiales, la géo-visualisation et la création d'un portail géographique. Enfin, il a recensé les réalisations accomplies, notamment l'établissement de normes nationales et l'intégration de données géographiques dans des services en ligne de cartographie régionale.

50. Le Président de l'Association cartographique internationale, George Gartner, a présenté un document sur le rôle de la cartographie moderne dans certaines applications essentielles*. Il a souligné l'importance de la cartographie à travers notamment la communication d'informations spatiales pour répondre à certaines questions et résoudre des problèmes particuliers et contribuer aux actions de sensibilisation. Il a ensuite insisté sur l'importance de la collaboration dans le domaine de la cartographie et des cartes de base définies par les utilisateurs. Il a

* Les documents sont accessibles seulement dans la langue dans laquelle ils ont été reçus sur le site Web de la Conférence (<http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/rcc/unrcca10.html>).

aussi évoqué le rôle joué par l'Association et ses programmes de renforcement des capacités en matière de formation et de production de cartes. Il s'est enfin félicité des actions conjointes entreprises à l'échelle internationale pour promouvoir l'accès libre aux données et a salué la décision de l'ONU de faire de 2015 l'Année internationale de la cartographie.

6. Les changements climatiques et la réduction des risques liés aux catastrophes

51. La Conférence a examiné ce thème à ses 5^e et 6^e séances plénières, le 21 août 2013.

52. Le représentant de l'Institut national de géographie du Pérou, Ciro Sierra Farfan, a présenté un document sur les expériences d'utilisation d'informations géospatiales pour la prévention et la réduction des risques liés aux catastrophes naturelles au Pérou*. L'orateur a salué les efforts déployés par le Pérou face aux changements climatiques, notamment l'amélioration du cadre institutionnel géographique national. Il a ensuite évoqué la réglementation péruvienne relative à la gestion des risques liés aux catastrophes naturelles et a souligné le rôle du Système national de gestion des risques et des catastrophes, qui mesure les précipitations et les inondations. Enfin, l'orateur a mis l'accent sur l'importance majeure des actions conjointes des organismes régionaux et nationaux en matière de prévention des catastrophes grâce aux systèmes d'information géospatiale.

53. Le représentant de l'Organisation européenne cadre pour l'information géographique, Mauro Salvemini, a présenté un document sur les nouvelles questions posées par l'utilisation des données géospatiales dans le contexte social de la gestion des catastrophes*. L'orateur a évoqué l'utilisation des informations géospatiales aux fins de la gestion des catastrophes et expliqué que les normes géospatiales et l'interopérabilité permettaient de mieux comprendre les changements climatiques et l'atténuation des effets des catastrophes naturelles. Enfin, les initiatives géospatiales destinées à faciliter la gestion des catastrophes ont eu des incidences sur la valeur des réseaux et du capital social, ce qui a concouru à la croissance économique et donc à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

54. Le Directeur exécutif de l'Agence caraïbe pour la gestion des situations d'urgence en cas de catastrophe naturelle, Ronald Jackson, a présenté un document sur le rôle des technologies de l'information et des communications (TIC) dans le renforcement de la résistance aux risques dans les petits États insulaires en développement*. L'orateur a souligné la vulnérabilité des Caraïbes et l'importance d'une gestion globale des catastrophes naturelles. Il a aussi indiqué que les TIC contribuaient au renforcement de la résistance aux catastrophes dans cette région. Il a en outre présenté les principaux domaines d'application de ces technologies, notamment dans la gestion administrative, l'évaluation de la vulnérabilité, la diffusion de l'information, le suivi et la détection. Enfin, il a précisé qu'il fallait relever certains défis concernant l'élargissement de l'utilisation des TIC dans la gestion des catastrophes naturelles dans les Caraïbes.

55. Le Directeur général de la géographie et de l'environnement de l'Institut national de la statistique et de la géographie du Mexique, Carlos Guerrero Elemen, a présenté un document sur les statistiques des ressources naturelles et de

* Les documents sont accessibles seulement dans la langue dans laquelle ils ont été reçus sur le site Web de la Conférence (<http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/rcc/unrcca10.html>).

l'environnement*. Il a d'abord salué les efforts entrepris par le Mexique pour produire, diffuser et utiliser des informations statistiques et géographiques destinées à renforcer la résistance des villes et des collectivités aux catastrophes naturelles. Il a ensuite présenté les actions futures tendant à renforcer l'infrastructure de données géographiques et statistiques, faciliter l'accès aux informations géospatiales, leur traitement et leur production, et à renforcer les capacités de formation à la gestion de l'information géospatiale et l'adapter aux besoins induits par les changements climatiques.

56. Le représentant du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER), Lorant Czarán, a présenté un document intitulé « UN-SPIDER, une démarche modèle en vue de réduire les vulnérabilités aux dangers à travers les bonnes pratiques dans la gestion de l'information géospatiale »*. L'orateur a souligné l'importance des technologies spatiales dans la gestion des risques liés aux catastrophes, les interventions dans les situations d'urgence, les pratiques liées à la gestion des connaissances, l'appui consultatif technique, le renforcement des capacités et la promotion de la coopération. Il a également mis en relief les applications spatiales intégrées adaptées à des catastrophes naturelles plus fréquentes et plus intenses. Enfin, il a insisté sur l'appui qui sera accordé à la coordination de l'action institutionnelle, à la disponibilité et la diffusion des données et au renforcement des capacités de gestion des étapes successives qui suivent la survenance d'une catastrophe, afin d'être plus efficace dans les interventions d'urgence.

57. La représentante du Programme interopérabilité du Consortium géospatial ouvert (OGC), Nadine Alameh, a présenté un document intitulé « Normes géospatiales et interopérabilité : un fondement nécessaire à une meilleure compréhension des changements climatiques et de la réduction des risques de catastrophe »*. L'oratrice a évalué l'importance des données géospatiales et de l'interopérabilité entre les collectivités, qui sont des facteurs importants du renforcement des actions de collaboration conduites au moyen de mécanismes institutionnels régionaux coiffant les initiatives géospatiales nécessaires à la gestion des changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe naturelle. Elle a ensuite présenté les principales normes géospatiales applicables à la gestion des risques et des crises au sein du Consortium géospatial ouvert. Enfin, elle a mis l'accent sur les perspectives de développement de normes ouvertes et la collaboration indispensable à l'exploitation efficace des technologies de l'information.

58. Le représentant de la Banque mondiale, Vivien Deparday, a présenté un document sur la réduction des risques de catastrophe*. Il a d'abord souligné l'importance des sources libres aux fins du renforcement des capacités de résistance aux catastrophes et de prise de décision en Amérique latine et dans les Caraïbes. Il a ensuite mentionné l'Initiative Données ouvertes pour renforcer la résistance, qui offre des outils et un appui technique à la diffusion de données sur le climat et les catastrophes. L'orateur a aussi présenté une activité de cartographie communautaire utilisant le projet OpenStreetMap (cartes de rues pouvant être librement éditées en ligne) et cité les problèmes liés au partage et à la diffusion de données reposant sur l'outil Web GeoNode. Enfin, il a évoqué les efforts déployés pour renforcer les

¹ Les documents sont accessibles seulement dans la langue dans laquelle ils ont été reçus sur le site Web de la Conférence (<http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/rcc/unrcca10.html>).

capacités, échanger des connaissances, établir des partenariats et mettre en place un mécanisme global d'échange de données. Les participants ont en outre été encouragés à comprendre la notion de risque et à agir pour mieux y faire face.

59. Les représentants du Brésil, de la Colombie, du Costa Rica, de la Jamaïque, du Canada, de l'Espagne et de l'Allemagne, ainsi que le représentant de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire, ont fait des déclarations.

60. À sa 7^e séance plénière, le 23 août 2013, la Conférence a conclu son examen du point 3 d) de l'ordre du jour (Pouvoirs des représentants à la Conférence) (voir par. 10 ci-dessus). À la même séance, la Conférence a examiné le point 7 de l'ordre du jour (Rapports des commissions techniques de la Conférence), au titre duquel les présidents des trois commissions techniques créées à la 1^{re} séance plénière (voir par. 9 ci-dessus) ont présenté oralement des rapports sur leurs recommandations. La Conférence a pris note des rapports (voir chap. III, IV et V).

61. À la 7^e séance plénière également, la Conférence a examiné le point 8 de l'ordre du jour (Ordre du jour provisoire de la onzième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques) et décidé qu'avant l'ouverture de la onzième conférence, le Secrétariat de la Conférence consulterait les États Membres sur les points à inscrire à l'ordre du jour provisoire et l'ordre de leur examen, en tenant compte de l'ordre du jour provisoire des précédentes conférences.

62. À la même séance plénière, la Conférence a examiné le point 9 de l'ordre du jour (Adoption des résolutions et du rapport de la dixième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques). Après la présentation par le Président de la Conférence d'un document non officiel contenant les projets de résolution, les représentants du Canada, du Brésil, du Mexique, du Chili, de l'Argentine, du Pérou, des États-Unis, de l'Uruguay, de la Colombie et du Costa Rica, ainsi que le représentant de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire et le Rapporteur de la Conférence ont fait des déclarations. Le Rapporteur a ensuite présenté le projet de rapport de la Conférence ([A/CONF.103/L.1](#)). La Conférence a adopté le rapport sans le mettre aux voix, ainsi que les projets de résolution (tels que révisés oralement), et autorisé le Rapporteur à établir la version finale du rapport. Le Directeur par intérim de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat et le Président de la Conférence ont fait des observations finales.

Chapitre III

Travaux de la Commission technique I : Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et les Amériques – questions de stratégie, de politiques générales, économiques et institutionnelles

63. À sa 7^e séance plénière, le 23 août 2013, la Conférence a entamé l'examen du point 7 de l'ordre du jour (Rapports des commissions techniques de la Conférence).

64. France Morin (Canada) a présenté le rapport sur les travaux de la Commission technique I. La Commission s'est penchée sur le changement de nom du Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques, qui devient le Comité régional pour les Amériques de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, et sur le renforcement de la collaboration régionale entre les organismes de coordination des activités géospatiales dans les Amériques. Une des préoccupations essentielles était de cerner les possibilités de renforcement de la collaboration à l'échelle régionale et mondiale afin de promouvoir la gestion de l'information géospatiale aux fins du développement économique durable des Amériques.

65. Les points saillants soulevés lors des discussions sont les suivants :

a) En ce qui concerne la rebaptisation du Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques, qui devient le Comité régional pour les Amériques de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, on a estimé que la Conférence était l'occasion de se conformer à la vision, au mandat et au travail du secrétariat de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. Le nouveau comité régional, ainsi rebaptisé, passera par une phase de transition qui permettra de revoir le dispositif institutionnel (le plan conjoint 2013-2015) et la révision des statuts;

b) Un consensus général s'est dégagé en ce qui concerne la nécessité pour les organismes régionaux de travailler ensemble afin d'éviter les doubles emplois. Pour cela, il faut mettre en place un plan de travail stratégique pour le Comité régional pour les Amériques de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. Ce plan comporterait les éléments ci-après :

- i) Les questions et thèmes intéressant l'Initiative sur le plan mondial;
- ii) Les questions et thèmes relatifs à la gestion de l'information géospatiale sur le plan régional;
- iii) La coordination et la coopération régionales entre les organismes fonctionnels des Amériques;
- iv) L'établissement de relations plus ouvertes avec les Caraïbes. Il faudra à cet égard nouer des contacts avec les États insulaires afin de faciliter le développement de leur infrastructure nationale de données spatiales dans le contexte de la Communauté et du Marché commun des Caraïbes afin

d'encourager les dirigeants de la région à adopter une attitude plus positive à l'égard de la gestion des informations géospatiales;

v) Le recensement des sources potentielles de financement des activités;

vi) L'exploitation des possibilités d'action avec les organisations internationales concernées, le secteur privé et les universités à travers l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale.

66. La Commission technique I a présenté à la Conférence, pour examen, deux projets de résolution portant, l'un, sur la coordination et la coopération régionales, et l'autre, sur le passage du Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques au Comité régional pour les Amériques de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale.

Chapitre IV

Travaux de la Commission technique II : Spatialisation de l'administration à travers la collecte, la gestion et la diffusion de données géospatiales

67. À sa 7^e séance plénière, le 23 août 2013, Trevor Shaw (Jamaïque) a présenté les travaux de la Commission technique II. La Commission a examiné diverses questions relatives à la spatialisation de l'administration, au cadre de référence géodésique régional et à la situation de la cartographie dans le monde. La Commission s'est félicitée du travail accompli par le Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques lors du précédent mandat, et par l'ONU, à travers notamment l'action conjointe menée par le Groupe d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et la Société internationale de photogrammétrie et de télédétection pour recueillir des informations sur les opérations de cartographies conduites par les autorités des États Membres.

68. Au nombre des points saillants discutés par la Commission, on citera notamment :

a) La poursuite des travaux des groupes de travail du Comité permanent sur le renforcement des capacités, les normes et les spécifications, ainsi que les pratiques optimales, les applications et la création de nouveaux groupes de travail;

b) Procéder à l'évaluation des questions de financement de la collecte, la gestion et la diffusion des données;

c) La reconnaissance par l'Initiative des Nations Unies pour la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale que le Système géocentrique de référence pour les Amériques constitue un modèle pour le cadre de référence géodésique régional et mondial;

d) La nécessité de promouvoir l'intégration de l'information géospatiale à tous les niveaux (local, y compris dans le cadastre, l'aménagement du territoire et l'administration foncière, et à l'échelon national et régional);

e) La nécessité d'encourager les États Membres à ajouter aux données autorisées et officielles les données non validées et officieuses.

69. La Commission technique II a présenté à la Conférence, pour examen, trois projets de résolution sur la spatialisation de l'administration à travers la collecte, la gestion et la diffusion de données géospatiales; le cadre de référence géodésique régional et la situation de la cartographie dans le monde.

Chapitre V

Travaux de la Commission technique III : Pratiques optimales et applications, incluant les changements climatiques et la gestion des risques liés aux catastrophes

70. À la 7^e séance, le 23 août 2013, Matías Fortuño (Chili) a fait rapport sur les travaux de la Commission technique III. La Commission a discuté des pratiques optimales et des applications concernant les changements climatiques et la gestion des risques liés aux catastrophes. Elle a abordé des questions de fond telles que : le recensement des principaux points et questions soulevés par la Conférence; les facteurs favorisant la promotion de l'information et de la gestion géospatiales; les études d'opportunité pour la création et l'utilisation d'informations géospatiales; l'accès à l'information géospatiale, sa promotion et son utilisation par les citoyens aux fins de la prise de décision dans les domaines de la réduction des risques de catastrophe et des changements climatiques et la création d'un groupe de travail chargé de promouvoir l'utilisation des données géospatiales dans la réduction des risques de catastrophes et la gestion des changements climatiques.

71. Parmi les points saillants discutés par la Commission, on citera notamment :

a) La nécessité de se pencher sur l'utilisation des informations géospatiales pour comprendre la dynamique des phénomènes dus aux activités humaines, par exemple en procédant à une évaluation des dommages causés par les guerres;

b) L'approfondissement des principes de responsabilité partagée mais différenciée, d'équité et d'adaptation aux risques de catastrophe et d'atténuation de ceux-ci, là où ils se révèlent essentiels à l'examen des changements climatiques et à l'utilisation des informations géospatiales;

c) Le renforcement de la capacité d'interaction et d'échange de données à travers les frontières nationales, notamment en cas de catastrophe naturelle;

d) L'élargissement des actions de sensibilisation et le renforcement des capacités et de la communication, mais aussi une compréhension et une utilisation accrues de l'information géospatiale de la part des citoyens.

72. La Commission technique III a présenté à la Conférence, pour examen, deux projets de résolution. Le premier porte sur des études d'opportunité pour la création et l'utilisation d'informations géospatiales et le second sur l'accès à l'information géospatiale et son utilisation aux fins de la prise de décision dans les domaines de la réduction des risques de catastrophe et des changements climatiques.

Chapitre VI

Résolutions adoptées par la Conférence

A. Liste des résolutions

1. Coordination et coopération régionales
2. Spatialisation de l'administration à travers la collecte, la gestion et la diffusion de l'information géospatiale
3. Cadre de référence géodésique régional
4. Situation de la cartographie dans le monde
5. Étude d'opportunité pour la création et l'utilisation d'informations géospatiales
6. Accès à l'information géospatiale et son utilisation aux fins de la prise de décision dans les domaines de la réduction des risques de catastrophe et des changements climatiques
7. Passage du Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques au Comité régional pour les Amériques de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale
8. Onzième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques

B. Texte des résolutions

1. Coordination et coopération régionales

La Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques,

Rappelant que dans sa résolution 2011/24 du 27 juillet 2011, le Conseil économique et social a créé le Comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et encouragé les États Membres à tenir régulièrement des débats multipartites de haut niveau sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, y compris en réunissant des forums mondiaux, pour favoriser une concertation globale avec tous les acteurs et organes concernés,

Rappelant également le rapport² de la troisième session du Comité d'experts, qui s'est tenue du 24 au 26 juillet 2013 à New York, au cours de laquelle plusieurs questions et thèmes de fond d'importance cruciale revêtant un caractère particulièrement pertinent pour la région des Amériques ont fait l'objet de discussions et de décisions au niveau mondial,

Prenant note de la résolution 7³ adoptée à la neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques, tenue du 10 au 14 août 2009 à New York, qui a recommandé d'appuyer la mise en place aux échelons local, national et régional, d'une infrastructure de données géospatiales,

² Documents officiels du Conseil économique et social, 2013, Supplément no 26 (E/2013/46).

³ Voir E/CONF.99/3.

notamment dans la région des Caraïbes, en raison de la situation géographique à part de cette région et du fait qu'elle est tout particulièrement touchée par les catastrophes naturelles,

Saluant les travaux menés progressivement par le Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques et par d'autres organismes opérationnels dans la région dont l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire, le Système géocentrique de référence pour les Amériques et le Réseau d'informations géospatiales pour l'Amérique latine et les Caraïbes de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire/Banque latino-américaine de développement, ainsi que leur coordination, les rôles et responsabilités distincts de chacun dans la production d'informations et le développement d'applications géospatiales dans la région,

Consciente de la nécessité de poursuivre les actions de collaboration et d'intégration favorisant le développement de l'infrastructure des données spatiales dans les Amériques,

Recommande au Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques, lors de l'élaboration de son plan de travail stratégique, d'examiner les éléments ci-après :

a) L'intégration des informations géospatiales et statistiques, que l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale s'emploie actuellement à mettre en place et à traiter au niveau mondial;

b) Les questions régionales, en coopération et coordination étroites avec l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire, le Système géocentrique de référence pour les Amériques, le Réseau d'information géospatiale pour l'Amérique latine et les Caraïbes et d'autres organismes régionaux, conformément aux dispositions arrêtées dans le Plan d'action conjoint 2013-2015⁴, dans le but d'accélérer le développement de l'infrastructure de données spatiales dans les Amériques;

c) La promotion d'un processus plus ouvert avec les Caraïbes pour renforcer l'intégration et la collaboration avec cette région;

d) La recherche de sources potentielles de financement des activités de renforcement des capacités et de projets en évitant les doubles emplois;

e) L'exploitation des possibilités d'action avec les organisations internationales et régionales concernées, le secteur privé et les universités à travers l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale.

2. Spatialisation de l'administration à travers la collecte, la gestion et la diffusion de l'information géospatiale

La Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques,

Saluant les travaux de fond menés par le Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques lors du mandat 2009-2013, notamment

⁴ Disponible à l'adresse: <http://www.ipgh.org/Iniciativas/JointActionPlan.pdf>.

dans les domaines du renforcement des capacités, des normes et spécifications, des pratiques optimales et des applications, ainsi que des innovations qui ont touché les organismes nationaux de cartographie,

Consciente de la contribution qu'apportent les États Membres de la région à une meilleure connaissance des pratiques optimales et de l'impact économique et social des infrastructures de données spatiales, y compris le rendement des investissements, comme l'a si bien illustré le Manuel sur les infrastructures de données spatiales pour les Amériques⁵,

1. *Propose* que les initiatives relatives aux infrastructures nationales de données spatiales dans les Amériques facilitent l'intégration et l'utilisation accrue de l'information géospatiale à tous les niveaux, notamment dans les secteurs maritime, du cadastre, de l'aménagement du territoire et de l'administration foncière, à l'échelon national et régional, en veillant à bien faire coïncider la matérialisation des limites des propriétés et les registres fonciers dans les systèmes nationaux, et facilitent également l'utilisation de l'imagerie satellitaire dans l'intérêt des États Membres de la région;

2. *Recommande* aux États Membres de mettre en place des procédures et mécanismes appropriés de contrôle de la qualité, y compris pour le géoréférencement, afin, le cas échéant, d'ajouter aux données autorisées et officielles d'autres sources de données de qualité appropriée et de minimiser les lacunes dans les données géospatiales, et recommande également d'accorder aux utilisateurs un accès libre et ouvert aux données publiques, ou du moins un accès à moindre coût, de façon à en tirer le meilleur parti;

3. *Recommande également* au Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques de continuer de travailler sur ces thèmes en conservant les groupes de travail existant et, si nécessaire, en en créant d'autres pour accomplir de nouvelles tâches, et de lancer une étude sur les modèles d'activité relatifs à l'inventaire, l'acquisition et la diffusion de données géospatiales et d'imagerie satellitaire, afin d'évaluer les problèmes de financement de la collecte, la gestion et la diffusion des données, d'éviter les doubles emplois et de décider des opérations du Comité dans la région.

3. Cadre de référence géodésique régional

La Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques,

Rappelant la résolution 4⁶ adoptée à la septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques, qui s'est tenue du 22 au 26 janvier 2001 à New York, et la résolution 7⁷ de la huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques, qui a eu lieu du 27 juin au 1^{er} juillet 2005 à New York, dans lesquelles la Conférence a reconnu l'importance du Système géocentrique de référence pour les Amériques et la mise en place d'un cadre de référence géodésique régional,

⁵ Disponible à l'adresse: <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/RCC/unrcca10.html>.

⁶ Voir E/CONF.93/3.

⁷ Voir E/CONF.96/3.

Rappelant également la décision 3/102⁸ adoptée à la troisième session du Comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, qui s'est tenue du 24 au 26 juillet 2013 à New York, dans laquelle le Comité d'experts a pris note de la demande croissante en services de localisation plus précis et de l'importance économique d'un cadre de référence géodésique régional; de l'impératif de renforcement de la coopération mondiale dans le domaine de la géodésie, notamment en partageant librement les données, afin de contribuer aux cadres de référence à l'échelon régional et mondial et de renforcer les réseaux régionaux; et de la nécessité de s'attacher résolument à contribuer, sur le plan national, à l'amélioration de l'infrastructure géodésique nationale pour renforcer le cadre de référence géodésique mondial,

Consciente des acquis importants du Système de référence géocentrique pour les Amériques s'agissant de la mise en place du cadre géodésique continental et notant les efforts entrepris par de nombreux pays des Amériques pour contribuer au développement des activités du Système géocentrique de référence,

1. *Se félicite*, en l'appuyant, de la décision prise par le Comité d'experts à sa troisième session⁷ pour élaborer et faciliter l'adoption, par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, d'une résolution sur le cadre de référence géodésique mondial;

2. *Recommande* à ce titre au Comité d'experts d'agir en coordination avec le Système de référence géocentrique pour les Amériques et de reconnaître les actions menées dans le cadre de ce projet comme modèle pour le cadre de référence géodésique régional et mondial et pratique optimale dans la mise en œuvre d'un cadre de référence continental fondé sur des pratiques et des technologies de pointe;

3. *Recommande également* de veiller à ce que la région des Caraïbes participe plus activement aux activités et objectifs du Système de référence géocentrique pour les Amériques.

4. Situation de la cartographie dans le monde

La Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques,

Rappelant la résolution 3⁹ adoptée à la neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques, qui s'est tenue du 10 au 14 août 2009 à New York, dans laquelle la Conférence a recommandé que l'Organisation des Nations Unies procède, dans la limite des ressources disponibles, à une nouvelle étude de la situation cartographique par pays et par région pour le monde entier, en prenant en considération les organismes officiels nationaux de cartographie, d'autres institutions et le secteur privé, et en analysant la situation pour les questions aussi bien technologiques que juridiques ayant trait aux données géospatiales,

Saluant le travail accompli par les Nations Unies à la faveur de l'action conjointe de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et de la Société internationale de photogrammétrie

⁸ Documents officiels du Conseil économique et social, 2013, Supplément no 26 (E/2013/46).

⁹ Voir E/CONF.99/3.

et de télédétection pour collecter auprès des États Membres des informations sur la cartographie gouvernementale autorisée ou officielle,

Saluant également la décision 3/113⁷ adoptée à la troisième session du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, qui s'est tenue du 24 au 26 juillet 2013 à New York, dans laquelle le Comité d'experts a pris note du rapport et des travaux menés par la Société internationale de photogrammétrie et de télédétection pour conduire l'étude reposant sur une enquête destinée à établir le panorama de la cartographie terrestre dans le monde, a exprimé ses remerciements à la Société pour la qualité du travail effectué à cet égard, a remercié les États Membres qui ont soumis le questionnaire et a encouragé les pays qui n'ont pas encore transmis leur profil de le faire,

Recommande à l'Organisation des Nations Unies de poursuivre jusqu'à son achèvement le travail sur la situation de la cartographie dans le monde et invite le Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques à participer à cet effort international en encourageant les États Membres de la région, y compris les pays des Caraïbes, qui n'ont pas encore répondu de le faire.

5. Études d'opportunité pour la création et l'utilisation d'informations géospatiales

La Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques,

Se félicitant de la décision d'examiner le thème « Pratiques optimales et applications, incluant les changements climatiques et la gestion des risques liés aux catastrophes » à la dixième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques,

Consciente du fait que de nombreux pays des Amériques, notamment les pays des Caraïbes et les petits États insulaires en développement, sont très vulnérables aux effets des risques naturels, des catastrophes naturelles et des changements climatiques, qui entraînent des milliards de dollars de pertes économiques, et qu'une utilisation et une exploitation accrues de l'information géospatiale sont indispensables à la prise de décision destinée à renforcer les capacités de résistance des collectivités, notamment par des mesures de prévention, d'atténuation des effets des catastrophes et d'intervention,

Consciente également de la valeur inestimable de l'échange d'informations géospatiales liées à la réduction des risques de catastrophe naturelle et aux changements climatiques aux niveaux local, régional, national et mondial,

1. *Recommande* au Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques de prendre les mesures nécessaires pour élaborer des études d'opportunité et recenser d'autres possibilités d'appui à la création et l'utilisation d'informations géospatiales afin de renforcer les activités liées à la réduction des risques de catastrophe naturelle et aux changements climatiques;

2. *Recommande également* au Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques de recenser les autres organisations compétentes de la région qui travaillent sur des sujets et des activités similaires et de s'employer, le cas échéant, à compléter ou à rationaliser les efforts entrepris, afin d'éviter les doubles emplois.

6. Accès à l'information géospatiale et son utilisation aux fins de la prise de décision dans les domaines de la réduction des risques de catastrophe et des changements climatiques

La Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques,

Rappelant la résolution 5⁸ adoptée à la neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques, tenue du 10 au 14 août 2009 à New York, qui a examiné les diverses initiatives menées aux niveaux sous-régional et national dans le domaine de l'utilisation des informations géospatiales pour réduire les risques de catastrophe, ainsi que la nécessité de les intégrer d'urgence, dans le cadre d'une action concertée, dans une infrastructure régionale de données géospatiales impliquant toutes les parties concernées pour réduire les risques de catastrophe naturelle,

Rappelant également que dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable intitulé « L'avenir que nous voulons »¹⁰, la Conférence a invité les gouvernements et les organisations à s'engager à réduire les risques de catastrophe de manière à renforcer la résistance des villes et des collectivités en fonction de leur situation particulière et de leurs capacités,

Notant qu'au paragraphe 187 du document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, la Conférence a reconnu l'importance des estimations des risques et dangers, ainsi que du partage des connaissances et de l'information, et notamment d'informations géospatiales fiables,

Considérant que la sensibilisation et les grandes opérations de renforcement des capacités contribueront de façon vitale à inciter les citoyens à utiliser plus largement les informations géospatiales,

1. *Recommande* au Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques d'établir un groupe de travail sur l'accès aux informations géospatiales et leur utilisation dans les domaines de la réduction des risques de catastrophe naturelle et des changements climatiques, et de recenser les organisations qui travaillent dans le domaine de la gestion des risques de catastrophe dans les Amériques pour les faire participer en tant que membres au Groupe de travail;

2. *Recommande également* au Groupe de travail de commencer par se pencher sur les domaines cruciaux ci-après :

a) L'utilisation et l'adoption de normes;

b) L'élaboration de mécanismes de collecte et d'échange de pratiques optimales, notamment les produits et les applications utilisés pour la collecte, la gestion, l'analyse et la diffusion de l'information géospatiale, afin d'appuyer la gestion des risques de catastrophe naturelle et des changements climatiques (adaptation et atténuation de leurs effets);

c) Le plaidoyer et l'appui, au niveau des pays, aux activités concernant l'information géospatiale aux fins de la gestion des risques;

¹⁰ Résolution 66/288 de l'Assemblée générale, annexe.

d) Le redoublement des efforts pour encourager les États Membres à améliorer l'accès des citoyens à l'information géospatiale et son utilisation à des fins de gestion des risques de catastrophe naturelle et des changements climatiques;

e) L'exploitation des informations géospatiales provenant de sources diverses : structurées/autorisées, semi-structurées et non structurées/externes.

7. Passage du Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques au Comité régional pour les Amériques de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

La Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques,

Rappelant la résolution 3¹¹ adoptée à la sixième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques, qui s'est tenue du 2 au 6 juin 1997 à New York, dans laquelle la Conférence a recommandé la création d'un comité permanent chargé de contribuer à la mise en place d'une infrastructure régionale des systèmes d'information géographique et au développement des infrastructures d'information géographique dans le monde, d'échanger des données d'expérience et de procéder à des consultations sur les questions d'intérêt commun,

Consciente du travail accompli par le Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques et des progrès notables enregistrés dans le développement de l'infrastructure de données géospatiales depuis sa mise en place dans la région,

Consciente également que l'information géospatiale est un outil précieux de planification des politiques et de prise de décision fondée sur des données concrètes, qui joue un rôle vital dans l'action que mènent les États Membres pour relever les défis auxquels ils sont confrontés à l'échelle nationale, régionale et mondiale dans un monde de plus en plus interdépendant,

Saluant la résolution 2011/24 du Conseil économique et social en date du 26 juillet 2011, dans laquelle celui-ci a décidé de créer le Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et de le charger d'assurer la coordination et le dialogue entre les États Membres et entre ceux-ci et les organisations internationales, notamment les conférences cartographiques régionales et leurs comités permanents de l'infrastructure de données spatiales, en ce qui concerne le renforcement de la coopération dans le domaine de l'information géospatiale à l'échelle mondiale,

Saluant également la décision 3/114 adoptée à la troisième session du Comité d'experts, qui s'est tenue du 24 au 26 juillet 2013 à New York, dans laquelle le Comité a encouragé les organismes régionaux, en coopération étroite avec le Secrétariat, à poursuivre leur action pour permettre aux États Membres de continuer d'adopter des approches régionale et mondiale, s'est félicité de la création récente du Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour l'Asie et le Pacifique, a invité d'autres organismes régionaux à envisager de créer des comités permanents régionaux de ce type dans d'autres régions et a salué l'initiative de l'organisme régional des Amériques tendant à lier le Comité permanent de

¹¹ Voir E/CONF.90/3.

l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques à la structure de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale,

Notant le rôle vital que jouent les comités permanents régionaux dans la mise en œuvre des actions contribuant au développement de la gestion de l'information géospatiale, et les résultats notables obtenus par le Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques,

Salue et approuve la décision prise par le Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques de renforcer son rôle dans la gestion de l'Infrastructure de données spatiales à l'échelle régionale et mondiale en s'adaptant à l'architecture mondiale, aux efforts et à la vision de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, en changeant de dénomination et en entamant une transition institutionnelle pour devenir le Comité régional pour les Amériques de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, tout en continuant à faire régulièrement rapport à la Conférence des progrès accomplis.

8. Onzième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques

La Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques,

Notant les résultats obtenus et les progrès accomplis dans les domaines de la cartographie et de l'information géospatiale aux niveaux local, national, régional et mondial,

Notant également le rôle essentiel que joue la dixième Conférence et rappelant que le Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques a été créé en 2000 conformément à la résolution 3¹⁰ adoptée par la sixième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques, qui s'est tenue du 2 au 6 juin 1997 à New York,

Notant en outre que le Comité permanent a décidé de changer de nom pour devenir le Comité régional pour les Amériques de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et a exprimé le souhait de revoir les méthodes de travail de la Conférence, en tant qu'instance régionale, afin d'être au diapason des progrès rapides que connaissent les technologies et méthodologies relatives à l'information géospatiale et d'harmoniser son action avec celle du Comité d'experts à l'échelle mondiale,

Consciente de la nécessité de poursuivre cette importante œuvre avec l'appui du Conseil économique et social,

1. *Invite* le Bureau de la Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique à entamer le processus de réflexion sur les modalités d'amélioration des méthodes de travail de la Conférence, y compris en envisageant une plus grande fréquence et une durée plus réduite de celle-ci, et à formuler, dans un délai d'une année, des recommandations tenant compte de l'architecture mondiale de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, et demande au Bureau de communiquer ses recommandations au Conseil économique et social dans le cadre de l'examen de 2016;

2. *Recommande* au Conseil de tenir la onzième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques en 2016 et d'en réduire la durée, en tenant également compte des recommandations du Bureau.

13-46889 (F) 041013 041013

